



## Fiche d'autorisation de photographies

Je soussigné(e).....  
parent ou représentant légal de l'enfant (nom et prénom) .....

**autorise ☐ n'autorise pas ☐**

les responsables du relais Canne à sucre, à photographier mon enfant selon les conditions fixées ci-après :

### **ARTICLE 1 – ETENDUE DE L'AUTORISATION**

L'autorisation porte sur :

- les photographies des enfants

### **ARTICLE 2 – USAGE**

Les photographies sont strictement réalisées dans le cadre des activités du relais d'assistantes maternelles et dans le but d'associer les parents, par ces supports, à l'activité quotidienne ou plus festive des enfants.

Exemples :

- cartes (Pâques, Noël, Fêtes...),
- panneaux de photos exposés dans le relais (journée porte ouverte)

### **ARTICLE 3– DIFFUSION**

La Mutuelle Petite Enfance Lafayette qui gère le relais « canne à sucre » s'engage conformément au droit à l'image à assurer une protection des photographies qui seront réalisées.

A ce titre la diffusion est limitée

- au cadre des activités au sein du Relais Canne à Sucre
- aux parents des enfants qui s'engagent à ne pas en faire une diffusion extérieure.

### **ARTICLE 4 – REFUS**

En cas de refus, le relais « canne à sucre » s'engage à ne pas présenter l'enfant sur les photos.

### **ARTICLE 5 – CAS PARTICULIERS**

Pour tous les cas particuliers qui demanderaient une diffusion plus importante (affiches, plaquettes, articles de presse), une autorisation individuelle et spécifique serait sollicitée, conformément aux règlements en vigueur.

Fait à

Le

Signature du parent ou du représentant légal